

« La Suisse doit enfin introduire des objectifs de réduction de CO₂ pour les camions »

Jon Pult, président de l'Initiative des Alpes

Le trafic routier est responsable de plus du tiers des émissions globales de CO₂ en Suisse, dont près de 11 % de ces émissions sont à mettre sur le compte des poids lourds. Le transport routier de marchandises contribue ainsi de manière significative aux changements climatiques observés et, pour que l'objectif des 2°C de l'Accord de Paris puisse être atteint, il doit être également responsabilisé.

Le taux de croissance prévu dans le trafic de marchandises montre à quel point ce problème est urgent : dans ses prévisions pour le transport, l'Office fédéral du développement territorial estime que le trafic de marchandises routier augmentera de près d'un tiers d'ici à 2040.

Le calcul est simple : alors que les camions contribuent à 4 % des émissions de CO₂ en Suisse, ce taux augmentera encore à l'avenir. Tandis que des mesures ont dû être prises dans d'autres domaines et que les émissions de CO₂ ont été réduites en conséquence, le transport routier de marchandises, lui, a été épargné de toute mesure jusqu'à présent. Les conséquences nous ont déjà été présentées : les émissions de CO₂ par camion étaient aussi élevées en 2015 qu'il y a 25 ans.

Au vu du changement climatique, c'est plus que scandaleux. Pour protéger les Alpes, il faut changer le mode d'agir : l'Initiative des Alpes revendique l'introduction d'objectifs de réduction du CO₂. La révision actuelle de la loi sur le CO₂ s'y prêterait parfaitement.

Il est tout à fait regrettable que le transport de marchandises routier ne soit pas du tout un thème dans la révision actuelle de la loi sur le CO₂ au Parlement. Les camions ne devraient pas être exclus de la loi sur le CO₂. Le temps presse : afin d'enrayer le réchauffement climatique et d'atteindre les objectifs de réduction de l'Accord de Paris, il est nécessaire de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans tous les secteurs.

On pourrait évidemment alléguer que la revendication de l'Initiative des Alpes est utopique. C'est pourquoi, j'aimerais m'arrêter brièvement sur l'évolution au sein de l'UE. Le mois dernier, le Parlement européen a débattu la proposition de la Commission européenne visant à réduire les émissions de CO₂ des camions : avec pour résultat, une réduction des émissions de CO₂ des camions de 30 % d'ici à 2025 et de 35 % jusqu'en 2030. Le Parlement a donc même renforcé la proposition de la Commission de 5 % dans chaque cas.

L'Initiative des Alpes salue la proposition de Bruxelles et est convaincue que la Suisse doit soutenir ces efforts et inclure ces objectifs dans la révision en cours. Ces objectifs devraient permettre de promouvoir les innovations qui encourageront la percée de technologies actuelles visant la réduction de la consommation de diesel et donc des émissions de CO₂.

Le critère ici est évident : les transports doivent se faire de la manière la plus respectueuse du climat possible. Sur les longues distances en particulier, il y a un modèle auquel devra se mesurer le trafic de marchandises routier : aucun moyen de transport n'achemine les marchandises plus efficacement du point de vue énergétique que le rail ne le fait actuellement.

Berne 11 décembre 2018